

Les auto-entrepreneurs face à l'épidémie de Covid-19

Avril 2020



15 place de la République 75003 Paris







Frédéric Micheau

Directeur des études d'opinion Directeur de département Tel: 01 81 81 83 00

fmicheau@opinion-way.com

LA MÉTHODOLOGIE



La méthodologie



Echantillon de 348 personnes représentatif de la population des auto-entrepreneurs français âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas.



L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview).



Les interviews ont été réalisées du 1er au 5 avril 2020.

Pour les remercier de leur participation, les panélistes ont touché des incentives ou ont fait un don à l'association proposée de leur choix.



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.



Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 2,3 à 5,3 points au plus pour un échantillon de 350 répondants.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :

« Sondage OpinionWay pour l'Union des Auto-Entrepreneurs avec le soutien de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires »

et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.







LES RÉSULTATS

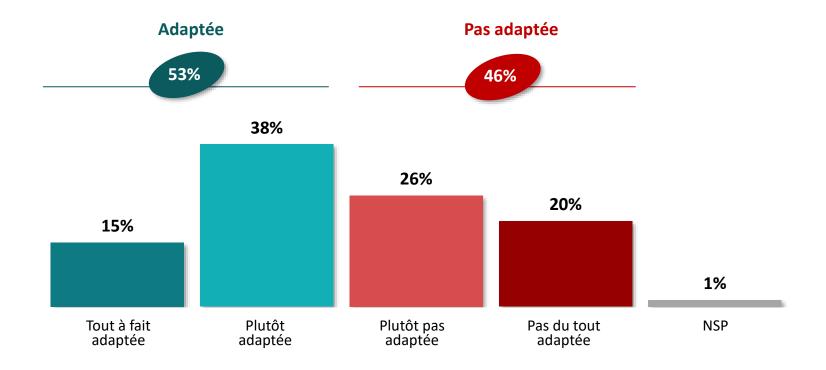
"opinionway

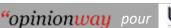


La perception de la condition de 50% pour accéder à l'aide mise en place par le Gouvernement pour les auto-entrepreneurs

Q. Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, le Gouvernement a mis en place une aide pour les auto-entrepreneurs égale ou inférieure à 1500 €. Pour disposer de cette aide, il faudra notamment justifier d'une baisse d'au moins 50% de son chiffre d'affaires entre le seul mois de mars 2019 et le seul mois de mars 2020.

Cette condition vous semble-t-elle adaptée ou pas adaptée à la réalité de votre facturation ?





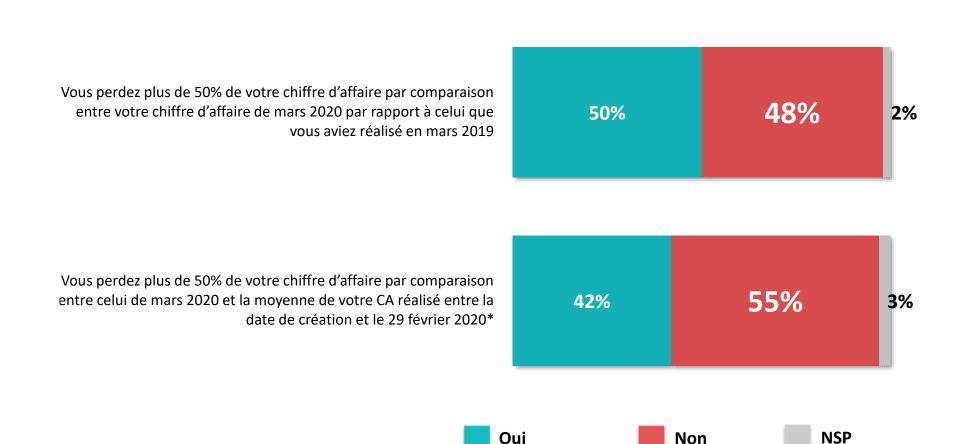






L'éligibilité à l'aide mise en place par le Gouvernement

Q. Êtes-vous concerné ou non par chacune des situations suivantes conditionnant l'accès à cette aide?



^{*}Item uniquement posé à ceux qui ont créé leur activité entre mars 2019 et le 31 janvier 2020, soit 24% de l'échantillon





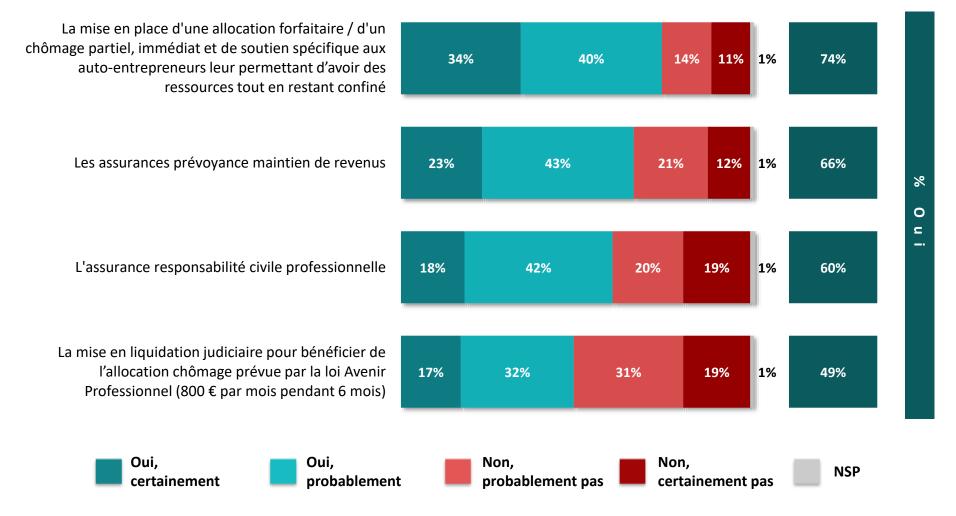




L'efficacité des dispositifs d'aide face à la crise sanitaire

Q. Diriez-vous de chacun des dispositifs suivants qu'il est efficace ou non pour permettre aux autoentrepreneurs de faire face à la situation actuelle ?







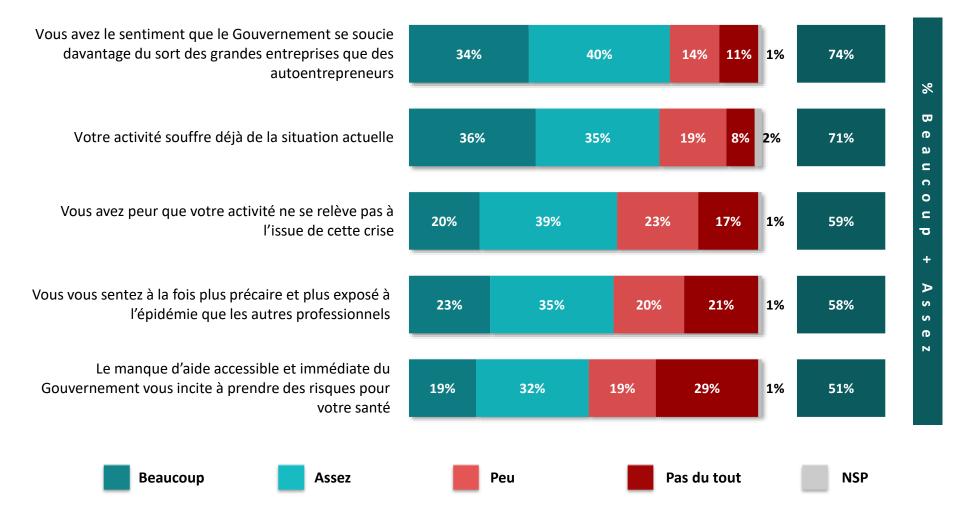




L'impact de la crise sanitaire sur l'activité



Q. Vous personnellement, diriez-vous que...?



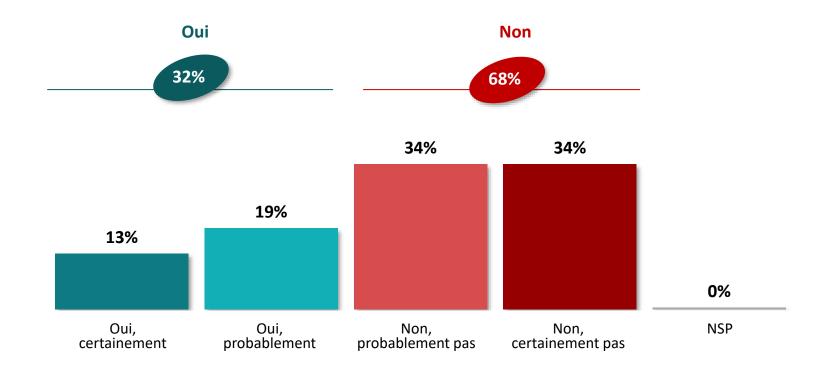






La probabilité de la liquidation judiciaire du fait de la crise

Q. Au final, dans cette période de crise, envisagez-vous une mise en liquidation judiciaire de votre autoentreprise?







15 place de la République 75003 Paris

« Rendre le monde intelligible pour agir aujourd'hui et imaginer demain. »